

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
VAR

ARRONDISSEMENT  
TOULON

CAISSE DES ECOLES  
CARQUEIRANNE

ARRETE N°P2024-204-AN-RH-CDE

OBJET : TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Nous, Président de la Caisse des Ecoles, Maire de la Ville de CARQUEIRANNE,

VU les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du Code Général de la Fonction Publique,  
VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,  
VU la situation des fonctionnaires territoriaux de la Commune,  
VU la délibération n°1595 en date du 26 septembre 2007 portant détermination des ratios  
promus/promouvables après avis du Comité Technique en date du 17 mars 2020,  
VU l'arrêté P2021-305-AN-DRH en date du 05 mai 2021 portant établissement des Lignes Directrices  
de Gestion après avis du Comité Technique en date du 17 mars 2020,  
VU la délibération n° 2020-01-001 du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020 portant élection de  
Monsieur Arnaud LATIL aux fonctions de Maire,

## ARRETONS

### ARTICLE 1.

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

**Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, catégorie C**

Nom, Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
TONELLI DOMINIQUE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/07/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
1	0%	100%

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0%	100%

**Avancement au grade de : Agent de maîtrise principal, catégorie C**

Nom, Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
SAULT CATHERINE	Agent de maîtrise	28/12/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
1	0%	100%

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0%	100%

**Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, catégorie C**

Nom, Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BONVICINI ERIKA	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/05/2024
DUPEU NAOMI	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/07/2024
HEURET LESLIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/05/2024
MARIOTTI CORINNE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/05/2024
MARTINEZ NADIA	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/05/2024
PATUROT CLIO	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/05/2024
ROSSELLO LAETITIA	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/07/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables		
Total	Hommes	Femmes
7	0%	100%

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
4	0%	57%

**ARTICLE 2.**

Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Var qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du Code Général de la Fonction Publique.

**ARTICLE 3.**

Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la Collectivité.

**Monsieur le Président de la CDE certifie,** sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui a fait l'objet d'une notification.  
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours directement devant le Tribunal Administratif de TOULON ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)), dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication.

Fait à Carqueiranne, le 07/05/2024

**Arnaud LATIL,**  
Président de la CDE de CARQUEIRANNE

